

Objet : Budget Annexe « Transports » - Décision modificative 1 (Exercice 2024)

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 20 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 20 janvier à 18h00,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. BOIS. COUTAZ. DUPERCHY. FAUGE. FRANCONY. GARCIA. GENTIL. GROLLIER. ILBERT. LALLEMENT. MALLEIN. MANTEL. MARCHAIS. PERRIAT. ROSSI. RUBIER. TAIN. TAVEL. TOUIHRAT. VEUILLET. WDOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MM. ALLARD (Pouvoir P. DUPERCHY). CUCCURU (Pouvoir D. TAIN). DUPRAZ (Pouvoir C. TAVEL). MANSOZ (Pouvoir M. WDOWIAK). VOISIN.

Le Président :

Explique que la décision modificative suivante doit-être effectuée sur le Budget annexe « Transports » de la CCLA :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6248 : Divers	0.00 €	10 700.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	10 700.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6588 : Autres charges diverses de gestion courante	0.00 €	4 300.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	4 300.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7472 : Régions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
TOTAL R 74 : Subventions d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	15 000.00 €
Total Général		15 000.00 €		15 000.00 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

APPROUVE la décision modificative à intervenir sur le Budget annexe « Transports » de la collectivité 2024,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

